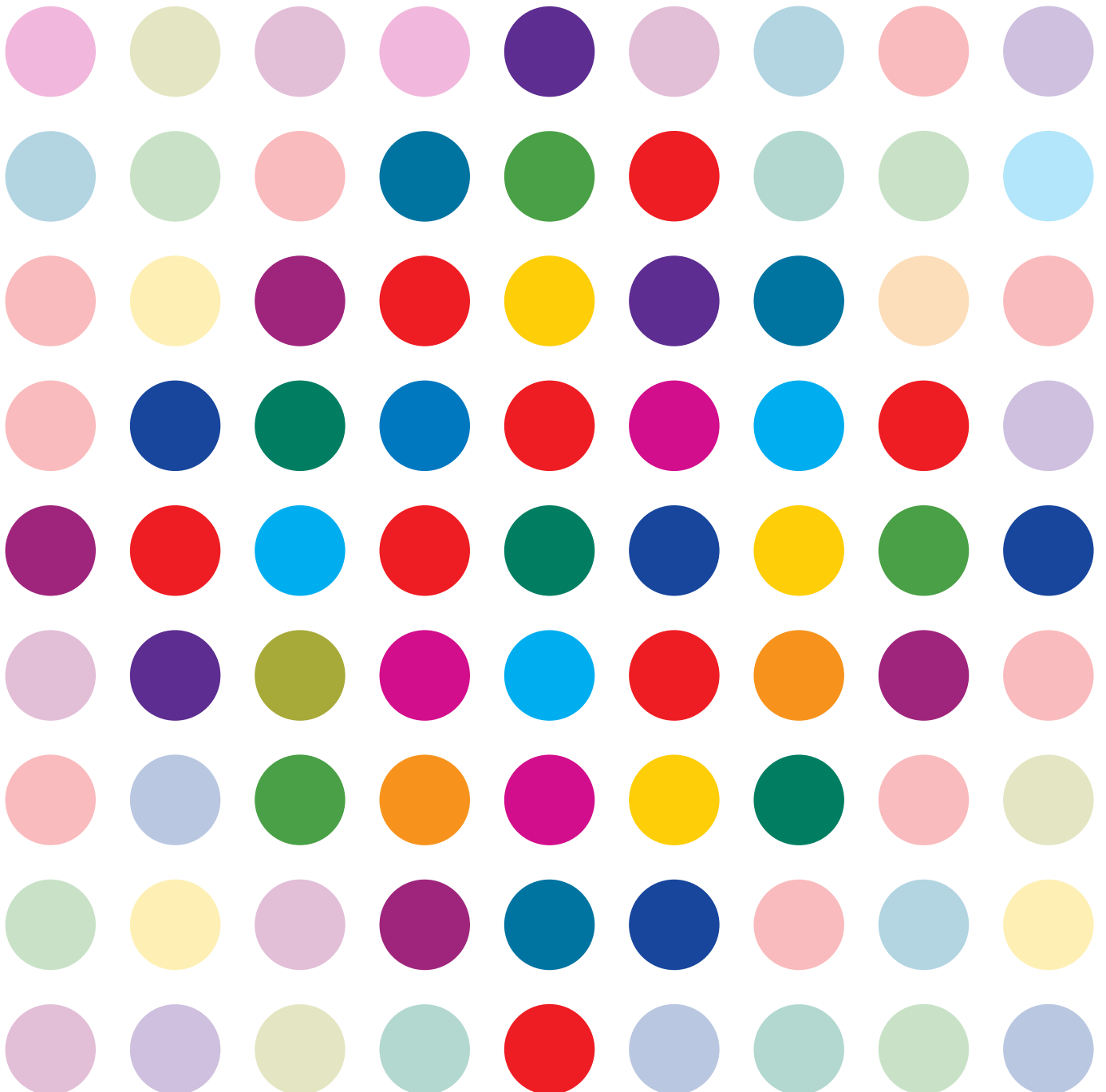




EKR Fachtagung | Colloque de la CFR

Jugend und Rassismus Les jeunes face au racisme

Montag | Lundi 26.06.2023
Wankdorf, Bern | Berne



Internet, les réseaux sociaux, c'est la vraie vie : le vivre ensemble à l'ère du numérique

Stéphane Koch, spécialiste des questions liées au numérique

Le racisme à l'ère du numérique : un phénomène protéiforme nécessitant une réponse à la fois ferme et nuancée

Le racisme est un sujet complexe qui a pris une nouvelle dimension à l'ère des réseaux sociaux. Près de 8 ans après un premier article sur la question (« Racisme et médias sociaux : quand éducation rime avec sensibilisation », [Tangram 36](#)), force est de constater que le racisme demeure un fléau tenace à l'ère du numérique. Mais est-ce que le racisme est plus présent aujourd'hui, ou est-ce qu'il est juste plus visible « grâce » aux réseaux sociaux et au fait que tout un chacun peut y prendre la parole ? Difficile de répondre...

Un racisme protéiforme amplifié par les réseaux

Alors que ces plateformes permettent à chacun de s'exprimer, elles exposent également des formes variées de racisme, notamment parmi les jeunes, offrant une plateforme où le racisme peut être exprimé librement, souvent sans conséquences immédiates. Un phénomène encore amplifié par les groupes privés ou conversations cryptées échappant à tout contrôle.

Des termes comme « Wokisme », « Cancel Culture » et « Appropriation culturelle » sont devenues des outils pour polariser le débat et semer la confusion, en particulier chez les jeunes. Mais au-delà de ce racisme assumé et revendiqué, des formes plus insidieuses prospèrent. Le « racisme amical », fait de blagues et de propos limites sous couvert d'humour au sein de groupes d'amis. Ou encore le racisme inconscient, fruit de préjugés intériorisés, qui transpire à travers des micro-agressions, des blagues ou remarques blessantes faites sans intention de nuire. Sur Internet, il peut se manifester par exemple lorsqu'un internaute « like » ou partage des contenus racistes uniquement pour choquer ou provoquer.

Ces subtilités sont essentielles pour mener le combat de manière efficace. Derrière certains actes que l'on pourrait hâtivement qualifier de racistes, se cache parfois davantage une forme d'intolérance ou d'incompréhension face à l'évolution rapide de nos sociétés multiculturelles.

Oui, les réseaux sociaux ont donné une caisse de résonance aux discours de haine, mais ils sont aussi un formidable outil pour mobiliser l'opinion contre le racisme

D'un côté, par leur capacité à mettre des humains en relation avec d'autres humains, les réseaux sociaux peuvent donner une plateforme à des discours haineux et racistes qui auraient autrement été moins visibles. Leurs algorithmes peuvent aussi permettre à des individus partageant des idées racistes de se trouver, se regrouper et de renforcer mutuellement leurs croyances et faciliter la diffusion de désinformation et de discours de haine. Ces groupes peuvent servir de chambres d'écho, où des idées préconçues et des stéréotypes sont répétés et renforcés sans y être contestés. « Néanmoins, attention à ne pas attribuer aux réseaux sociaux des problèmes qui sont profondément enracinés dans notre société, bien que pouvant les amplifier, les réseaux sociaux n'en sont pas à l'origine. C'est l'humain qui partage, *like*, et commente... »

Mais à l'inverse, ils ont aussi servi de plateforme pour donner de la visibilité aux minorités victimes de racisme et mobiliser l'opinion publique et leurs algorithmes peuvent créer une résonance positive aux actions de sensibilisation. Les hashtags comme #BlackLivesMatter ont pu fédérer des millions de personnes dans la dénonciation des violences racistes. Les témoignages de victimes autrefois tus trouvent désormais un écho planétaire. Et les pétitions ou levées de fonds en ligne ont simplifié la concrétisation de cette prise de conscience collective.

Il est clair que les algorithmes ont le potentiel d'influencer nos décisions et comportements de manière significative. Les algorithmes de recommandation ont tendance à nous enfermer dans des bulles de filtrage en ne nous proposant que des contenus similaires à ceux déjà consultés. Cela peut conduire à un renforcement des croyances préexistantes. De plus, les modèles économiques en place peuvent pousser les plateformes à favoriser les contenus augmentant l'engagement des utilisateurs, y compris les contenus haineux qui génèrent plus de réactions.

Cependant, l'ampleur et la nature de cette influence peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, y compris la conception de l'algorithme et le contexte dans lequel il est utilisé.

Il est donc nécessaire d'imposer plus de transparence au niveau du fonctionnement des algorithmes. C'est ce que la nouvelle loi européenne, le *Digital Service Act*, va imposer. Les plateformes devront fournir les algorithmes de leurs interfaces à la Commission européenne et aux autorités nationales compétentes. De plus, elles devront permettre aux chercheurs d'accéder plus facilement aux données clés sur le fonctionnement et l'impact de leurs systèmes de recommandation. Les plateformes sont tenues de rendre plus transparentes leurs décisions en matière de modération des contenus.

Les réseaux sociaux apparaissent donc comme une arme à double tranchant dans la lutte contre le racisme. Pour en maximiser les effets positifs, une modération renforcée s'impose, même si la suppression de certains contenus problématiques ne fait souvent que repousser le débat de fond.

Préau scolaire et citoyenneté numérique

Traditionnellement, le périmètre scolaire est défini par les bâtiments scolaires, le préau et la cour, délimités matériellement par des lignes peintes au sol, des barrières, des murets, etc. Les zones d'accès aux bâtiments scolaires, leurs couloirs, leurs alvéoles, et les cours de récréation appartiennent à ce périmètre.

Nonobstant, la définition du périmètre scolaire doit s'entendre désormais au-delà de l'espace physique pour inclure l'espace numérique, reflétant ainsi la manière dont les élèves interagissent entre eux en tant que groupe classe et la manière d'apprendre aujourd'hui. Un espace numérique qui est devenu tout aussi important pour l'éducation, le bien-être, le développement et la socialisation des élèves que son pendant physique. Les écoles ont la responsabilité de comprendre et de naviguer dans cette nouvelle réalité, en veillant à ce que les valeurs qu'elles promeuvent soient respectées dans tous les aspects de la vie scolaire des élèves, qu'ils soient en ligne ou hors ligne.

Les élèves sont de plus en plus connectés, interagissant non seulement face à face, mais aussi à travers diverses plateformes numériques que l'on peut considérer comme autant d'outils qui prédisposent à la construction du lien social. Ces interactions numériques, même si elles se produisent en bonne partie en dehors des murs de l'école, sont souvent directement liées à la mise en relation des élèves par le cadre scolaire. À ce titre, ces espaces numériques peuvent être considérés comme une extension du périmètre scolaire.

Cette extension du périmètre scolaire à l'espace numérique n'est pas sans conséquences, elle implique une responsabilité accrue pour les écoles, tant en ce qui concerne l'enseignement à la citoyenneté

numérique (qui fait partie des visées prioritaires du Plan d'études romand (PER) de 2021), que de veiller à maintenir un environnement sûr et respectueux dans leurs espaces physiques. À ce titre, les écoles doivent aussi s'efforcer de promouvoir des interactions positives et respectueuses dans l'espace numérique.

L'éducation constitue un rempart essentiel contre la diffusion des discours de haine et autres théories racistes ou complotistes. Cela signifie que les valeurs que l'école cherche à inculquer – le respect, l'égalité, l'empathie sociale, l'ouverture à l'autre et la tolérance – doivent aussi être promues dans l'espace numérique. Les écoles ont la responsabilité de veiller à ce que ces valeurs du vivre ensemble soient respectées dans tous les aspects de la vie scolaire des élèves, y compris leurs interactions en ligne. Le respect de ces valeurs représente le ciment de l'éducation à la citoyenneté – dont l'importance a été rappelée récemment par la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) – que ça soit dans l'espace physique ou numérique de notre société. On ne le répétera jamais assez : les réseaux sociaux, c'est la « vraie » vie !

Concrètement, cette éducation peut s'appuyer sur des pédagogies actives favorisant le dialogue et la réflexion critique, comme les discussions de groupe, les études de cas, des projets collaboratifs, des simulations, ainsi que sur l'utilisation accompagnée de différents outils, tels que *Wooclap* qui permet toute une palette d'interactions en direct avec les élèves, *kialo-edu.com* ; une plateforme d'argumentation participative ; le site « StopHateSpeech » auquel il est possible de s'entraîner à répondre à des messages haineux. Ou encore, des jeux sérieux ou même des outils comme ChatGPT.

L'objectif est de donner aux élèves les clés pour comprendre l'environnement numérique dans lequel ils évoluent et agir de manière responsable au sein de celui-ci. Et ce ne sont pas les outils qui manquent. Mais faut-il encore que l'on alloue suffisamment de temps aux écoles et aux enseignants pour les utiliser en classe.

Une parenthèse sur l'intelligence artificielle au service de la lutte contre les discriminations.

Les avatars animés par l'intelligence artificielle (IA) représentent une approche novatrice pour lutter contre les discriminations, le racisme, l'intolérance, et le cyberharcèlement. Les victimes hésitent souvent à témoigner de leur vécu par peur des représailles ou d'être associées publiquement à leur expérience traumatisante. Les avatars IA donnent un visage et une voix aux témoignages, renforçant leur impact, sans pour autant exposer les victimes, tout en véhiculant des messages de prévention engageants.

Cependant, l'utilisation de cette technologie doit respecter un alignement adéquat entre les avatars et les personnes qu'ils représentent. Il est primordial que ces avatars reflètent de manière authentique l'identité culturelle, ethnique, religieuse, sexuelle ou de genre, des personnes derrière les témoignages. Tout décalage risquerait d'être considéré – à juste titre – comme une forme d'appropriation du message, nuisant à sa crédibilité.

Néanmoins, pour que cette technologie basée sur l'IA porte ses fruits, l'acceptation des avatars par le grand public est prépondérante. Le succès de personnages virtuels tels que ceux fournis par Chai Research, Replika, Paradot World, Soulmate Family, ou encore les mannequins [Lil Miquela](#), [Shudu Gram](#), ou [Noonoouri](#), le footballeur [Alex Hunter](#), démontrent que les avatars peuvent être perçus comme des interlocuteurs légitimes par différentes générations, à condition du moins de faire preuve de transparence dans le cadre de leur utilisation et d'une représentation adéquates.

En résumé, les avatars IA ouvrent des perspectives prometteuses dans la lutte contre l'intolérance. Leur capacité à donner une voix aux opprimés tout en les protégeant est précieuse. Les créateurs

d'avatars ont donc la responsabilité de donner vie à des personnages virtuels à la fois engageants et authentiques. Le défi est stimulant et les avatars IA, s'ils sont conçus tout en respectant les conditions évoquées précédemment, ils peuvent devenir des alliés puissants contre les discriminations.

Conclusion

Le racisme à l'ère numérique est un phénomène complexe et protéiforme qui nécessite une réponse à la fois ferme et nuancée. Les réseaux sociaux, tout en amplifiant les discours de haine, offrent également une plateforme pour la sensibilisation et la mobilisation contre le racisme. L'éducation, en particulier dans le cadre scolaire élargi à l'espace numérique, joue un rôle central dans la prévention du racisme et la promotion de la citoyenneté numérique. Les avancées technologiques, comme les avatars animés par l'intelligence artificielle, offrent de nouvelles perspectives pour lutter contre les discriminations. Cependant, la réglementation et la transparence, notamment en ce qui concerne les algorithmes des plateformes sociales, sont indispensables pour une lutte efficace. Des actions concrètes, telles que l'adoption de pédagogies actives, l'utilisation de technologies éducatives et la mise en œuvre de réglementations comme le *Digital Service Act* européen, y compris en Suisse, sont nécessaires pour aborder ce problème de manière holistique.

Programme de la journée de colloque

8 h 30–9 h 00	Café de bienvenue
9 h 00–9 h 25	Discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none">· Alain Berset, président de la Confédération· Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme
9 h 25–9 h 30	Intermède vidéo
9 h 30–9 h 50	Un regard critique sur le racisme en milieu scolaire et dans la formation Elke-Nicole Kappus , chargée de cours et responsable du service Diversité et études inclusives à la HEP de Lucerne
9 h 50–10 h 10	Discriminations raciales dans le sport en Suisse: un état des lieux Jérôme Berthoud , codirecteur de l'Observatoire du sport populaire et chargé de prévention des violences et abus dans les milieux sportifs genevois
10 h 10–10 h 30	Internet, les réseaux sociaux, c'est la vraie vie: le vivre ensemble à l'ère du numérique Stéphane Koch , spécialiste des questions liées au numérique
10 h 30–11 h 00	Pause
11 h 00–11 h 05	Intermède vidéo
11 h 05–12 h 00	Table ronde : Regards croisés sur les trois domaines de vie <ul style="list-style-type: none">· Elke-Nicole Kappus, chargée de cours et responsable du service Diversité et études inclusives, HEP de Lucerne· Jérôme Berthoud, codirecteur de l'Observatoire du sport populaire· Stéphane Koch, spécialiste des questions liées au numérique <i>Modération: Mona-Lisa Kole</i>
12 h 00–13 h 30	Pause de midi
13 h 30–14 h 15	Sessions d'approfondissement
Session 1 :	Le racisme et la représentation de la diversité sociale dans le matériel pédagogique en Suisse Vera Sperisen et Simon Affolter, Haute école spécialisée du Nord-Ouest
Session 2 :	Diversité et inclusion dans le Mouvement Scout de Suisse ou la remise en question du scoutisme Hannah Spälti, Mouvement Scout de Suisse
Session 3 :	Le point de vue et l'expérience des jeunes face au racisme en Suisse Claire Balleys, Medialab, Université de Genève
14 h 25–15 h 10	Sessions d'approfondissement
Session 4 :	« Rien sur nous sans nous ». Yéniches – Manouches/Sintés – Roms. Des minorités trop mal connues en Suisse Christian Mathis, HEP de Zurich ; Willi Wottreng, groupe de travail « Yéniches – Manouches/Sintés – Roms »
Session 5 :	Contre le racisme et le discours de haine en ligne, éduquer à la citoyenneté numérique Nina Hobi, Plateforme Jeunes et Médias (OFAS) ; Riccardo Ramacci, Fondation Mercator Suisse ; Laurent Sedano, Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse
Session 6 :	Réfléchir avec les enfants au racisme dans le sport Sarah Akanji, étudiante ; Michael Jucker, sportshistory.ch
15 h 10–15 h 35	Pause
15 h 35–15 h 40	Intermède vidéo
15 h 40–16 h 20	Table ronde : Initiatives de prévention au racisme auprès des jeunes <ul style="list-style-type: none">· Carole Fumeaux, secrétaire générale de la Licra Genève· Jonathan Schoppig, responsable Éducation et prévention à la FSCI et responsable du projet Likrat· Tara Koch, coresponsable du Mädchentreff Punkt12 à Berne <i>Modération: Mona-Lisa Kole</i>
16 h 20–16 h 30	Conclusion Martine Brunschwig Graf , présidente de la Commission fédérale contre le racisme



EKR Fachtagung | Colloque de la CFR

Jugend und Rassismus

Les jeunes face au racisme

Montag | Lundi 26.06.2023

Wankdorf, Bern | Berne

Eidgenössische Kommission gegen Rassismus EKR · Inselgasse 1, CH-3003 Bern
Tel. +41 58 464 12 93 · ekr-cfr@gs-edi.admin.ch · www.ekr.admin.ch

Commission fédérale contre le racisme CFR · Inselgasse 1, CH-3003 Berne
Tél. +41 58 464 12 93 · ekr-cfr@gs-edi.admin.ch · www.ekr.admin.ch